



## **Conseil municipal du 19 12 2018**





# Conseil municipal du 19 12 2018

## Informations diverses (1)

Avant de débiter ce dernier conseil municipal de l'année 2018, nous avons le regret de vous faire part du décès de Madame Josiane MULLER, conseillère municipale depuis 2014, membre active du CCAS et bénévole à chacune des manifestations organisées par la municipalité. Nous pensons à ses enfants en ces moments difficiles. Ces obsèques auront lieu ce jeudi 20 12 2018 à 14h30 à Plancher-Bas.

Nous devons également penser aux victimes récentes de l'attentat de Strasbourg.

**Prenons le temps d'une minute de silence pour leur rendre hommage.**





# Conseil municipal du 19 12 2018

## Informations diverses (2)

**Travaux stade Arnaud Beltrame:** nous avons demandé une subvention au titre du FEADER (fond Européen); la région BFC qui gère ces crédits nous a tout récemment proposé de renoncer à ces fonds et de nous positionner sur une subvention régionale qui pourrait être étudiée plus rapidement. Nous avons validé cette proposition qui reste sous condition d'attribution d'une aide.

[courrier de la REGION FEADER.pdf](#)

**Travaux école maternelle:** les travaux sont terminés, l'ensemble des dossiers de subvention sont également soldés. Nous avons d'ores et déjà touché FSIL, subvention CD70 et en partie TEPCV (solde en attente).

[FSIL école maternelle.pdf](#)





# Conseil municipal du 19 12 2018

## Informations diverses (3)

**Des travaux d'électricité ont été commandés** à l'entreprise Espace Elec de Plancher-Bas pour le raccordement – branchement des DSA : bâtiment du Mont et salle des fêtes.

**Aides aux écoles:** l'académie de Besançon a décidé d'aider les écoles plancherotes pour l'achat de livre; en complément de cette aide, l'académie préconisait un abondement supplémentaire de la part des communes dont les écoles étaient bénéficiaires de l'aide; la commune de Plancher-Bas a donc accordé une aide supplémentaire à chacune de ses écoles, pour l'achat de livres.

[Courrieracadémies créditsbibliothèquesdecole aout2018.pdf](#)  
[Répartition DSDEN 70.xls](#)

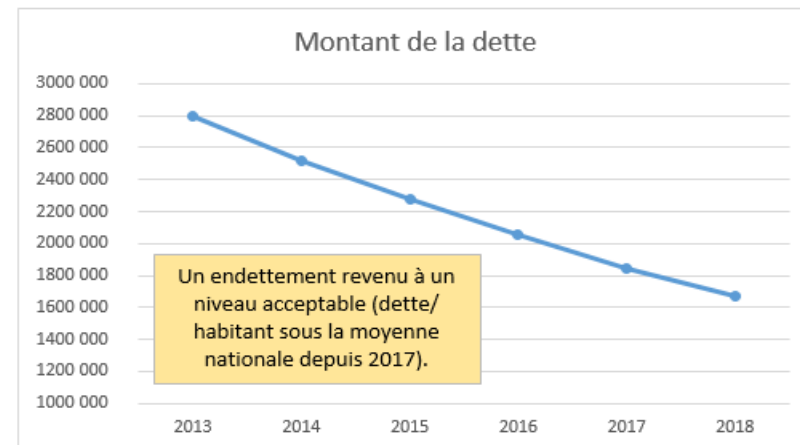
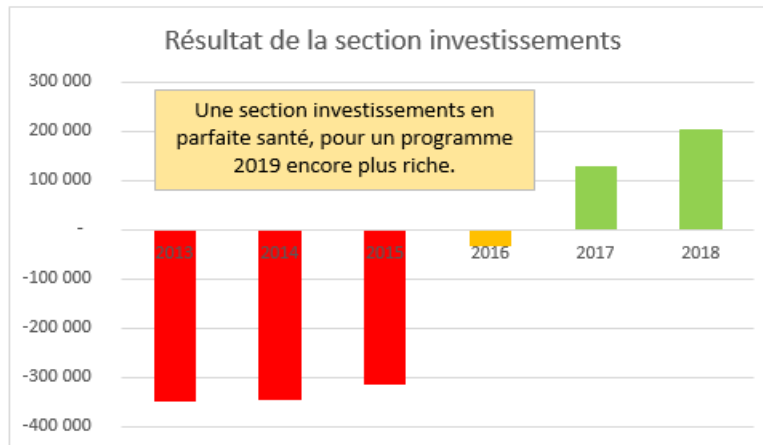
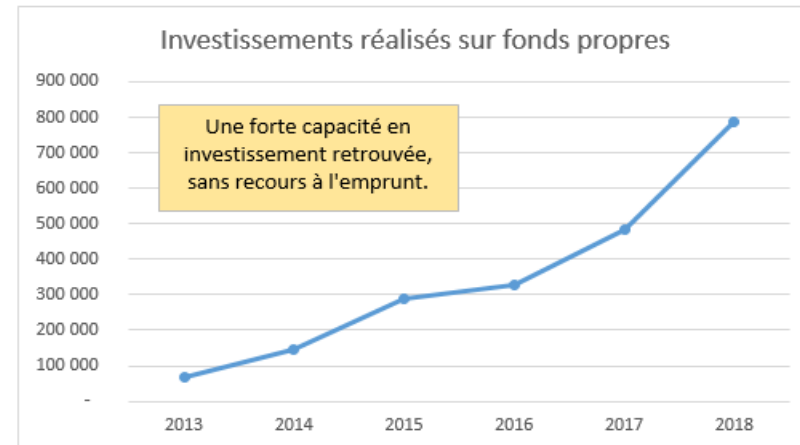
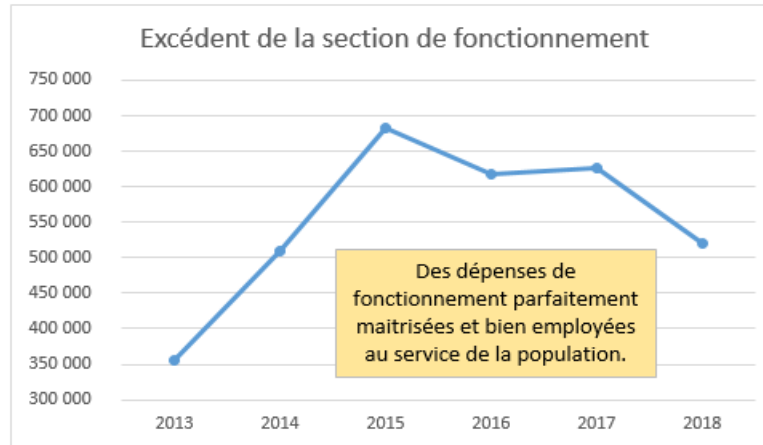




# Conseil municipal 19 décembre 2018

## Informations diverses:

### *Evolution des indicateurs financiers depuis 2013*





# Conseil municipal du 19 12 2018

**Rappel de l'ordre du jour:**

[ordre du jour réunion CM du 19-12-2018.pdf](#)

**Question(s) diverse(s):**

*Autorisation au Maire de demander à la région une subvention pour les travaux de rénovation de l'ancien presbytère (Efilogis, phase travaux).*





# Programme forestier 2019

Comme chaque année il convient de délibérer au sujet du programme forestier proposé par notre agent forestier de l'ONF, monsieur Christian Lamboley. Jusqu'à présent ces propositions sont conformes aux attentes et souhaits de la municipalité à savoir des investissements maîtrisés et adaptés à notre forêt communale et aux recettes qui en sont issues. Il est donc proposé de retenir le programme forestier tel que présenté en séance.

Pour rappel: vente de bois 2018: 58 200 €: [document LAMBOLEY.pdf](#) .

Programme de travaux: [programme de travaux ONF 2019.pdf](#)

- Devis travaux ONF pour 19 046,50 € HT [devis travaux 2019.pdf](#)
- Devis maîtrise d'œuvre ONF pour travaux réalisés par entreprise: 395 € HT [devis autres travaux ONF 2019.pdf](#)
- Entretien des routes forestières: il est proposé de retenir l'entreprise RUFF pour 2168,20 € HT  
[devis routes forestières RUFF.pdf](#) (2168,20 € HT)  
[devis routes forestières BILLOTTE.pdf](#) (3200 € HT)

Il convient aussi de délibérer sur le renouvellement de la « convention intempéries » basées sur 25 jours prévisionnels mais qui est facturé ensuite au « réel » (25 jours à 256 € HT / jour, soit 6400 € HT)

**VOTE DU CM**









# Autorisation d'engagement des dépenses d'investissement avant le vote du BP 2019

Pour assurer le bon fonctionnement de la commune, et notamment afin de pouvoir assurer le règlement des factures relatives aux travaux engagés mais non encore réalisés mais aussi ceux qui se dérouleront tout au long du premier trimestre 2019, il y a lieu d'autoriser le maire à engager des dépenses d'investissement avant le vote du BP 2019 (qui aura probablement lieu fin mars 2019).

De fait le Maire demande, comme l'autorise la réglementation, l'autorisation d'utiliser (si besoin) les crédits d'investissement, avant le vote du BP 2019, dans la limite du quart des crédits inscrits au BP de l'exercice précédent (BP 2018). Cette délibération avait déjà été prise fin 2014 pour l'année 2015, en 2015 pour 2016, en 2016 pour l'année 2017 et en 2017 pour 2018.

**VOTE DU CM**

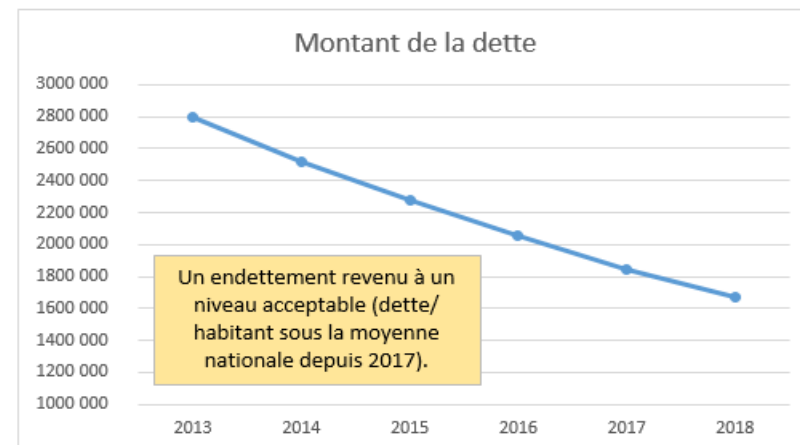
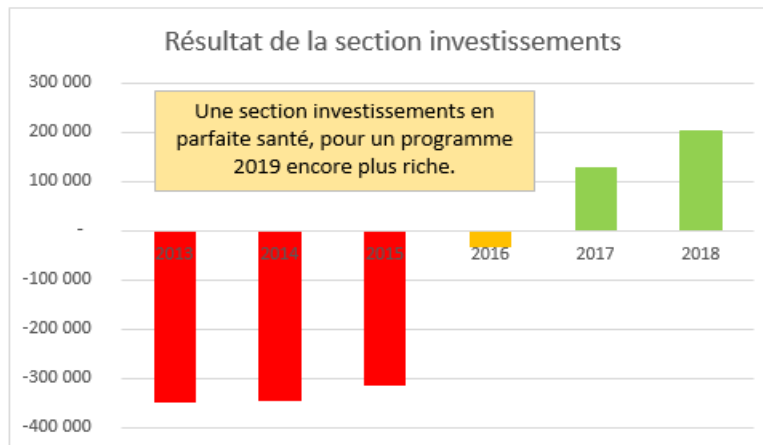
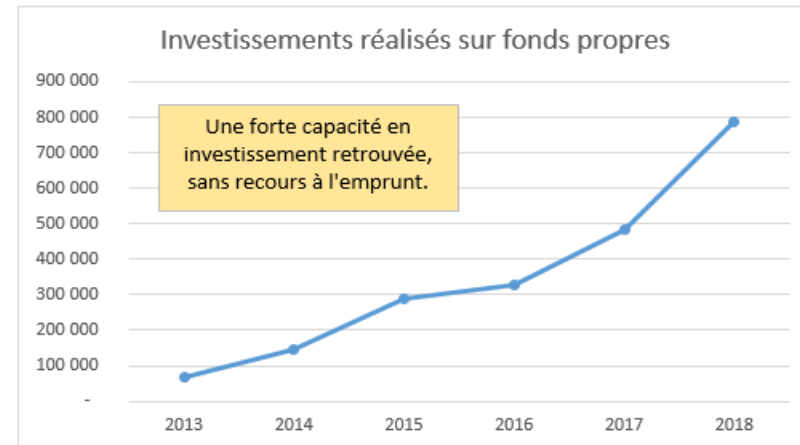
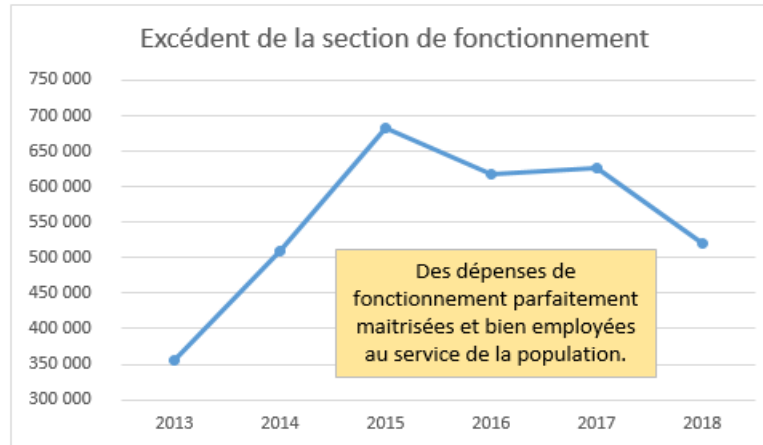




# Rappel situation financière communale:

## Informations diverses:

### *Evolution des indicateurs financiers depuis 2013*





# Délibération Modificative

Amortissement du compte 21532 "Réseaux d'assainissement" (branchement)

Article/Chap.	Désignation	Sect.	S	Opéra°	Serv.	Fonc.	Réalisé N-1	Proposé	Voté
021/021	Virement de la section de fonct	Invest.	R				0.00 €	-1 800.00 €	-1 800.00 €
023/023	Virement section investissement	Fonc.	D				0.00 €	-1 800.00 €	-1 800.00 €
281532/040	Amort.réseaux assainissement	Invest.	R				0.00 €	1 800.00 €	1 800.00 €
6811/042	Dot.amort.immos incorp.& corp	Fonc.	D				1 532.00 €	1 800.00 €	1 800.00 €

Amortissement du compte 2031 "Frais d'études" (études suivies de travaux ; école et place)

2031/041	Frais d'études	Invest.	R				0.00 €	6 800.00 €	6 800.00 €
21312/041	Bâtiments scolaires	Invest.	D				0.00 €	5 900.00 €	5 900.00 €
21318/041	Autres bâtiments publics	Invest.	D				0.00 €	900.00 €	900.00 €

Ajustement au compte 65 (dépenses fonctionnement)

6411/12	Personnel titulaire	Fonc.	D					-1 000,00 €	-1 000,00 €
65548/65	Autres contributions	Fonc.	D					1 000,00 €	1 000,00 €



# Délibération Modificative

Investissements : prise en compte des recettes et dépenses réelles

1321/13	Etat & établ.nationaux	Invest.	R				5 900.00 €	90 500.00 €	90 500.00 €
1322/13	Régions	Invest.	R				37 926.82 €	-36 000.00 €	-36 000.00 €
1341/13	Dotat° équipt territoires ruraux	Invest.	R				49 409.34 €	15 900.00 €	15 900.00 €
2112/21	Terrains de voirie	Invest.	D				3 266.00 €	600.00 €	600.00 €
21312/21	Bâtiments scolaires	Invest.	D				14 616.00 €	600.00 €	600.00 €
21318/21	Autres bâtiments publics	Invest.	D				367 891.40 €	23 600.00 €	23 600.00 €
2152/21	Installations de voirie	Invest.	D				0.00 €	100.00 €	100.00 €
21538/21	Autres réseaux	Invest.	D				0.00 €	25 000.00 €	25 000.00 €
21578/21	Autre matériel et outillage	Invest.	D				0.00 €	800.00 €	800.00 €
2158/21	Autres matériels & outillage	Invest.	D				1 513.00 €	5 300.00 €	5 300.00 €
2184/21	Mobilier	Invest.	D				0.00 €	1 300.00 €	1 300.00 €
2313/23	Immos en cours-constructions	Invest.	D				0.00 €	13 100.00 €	13 100.00 €

=> Impact total section investissements : + 77 200 €

**VOTE DU CM**



# Convention avec l'association AIIIS

Il est proposé ce soir d'autoriser le maire à signer une convention avec l'association AIIIS pour la réalisation, sur le territoire communal, de menus travaux notamment d'entretiens ponctuels.

[Convention 2019.pdf](#)

**VOTE DU CM**





# Travaux de rénovation du presbytère (1)

Lors de la CAO nous avons procédé à l'ouverture des offres (reçues électroniquement sur la plateforme Synapse – obligation légale pour les marchés > 25 000 € HT depuis octobre 2018). Suite à la prise de connaissance des offres et à leur analyse en présence du maître d'œuvre, il a été décidé par la CAO:

- d'opérer une mise en négociation de certains lots (menuiseries intérieures, plâtrerie – peinture, charpente, gros-œuvre, sols)
- De relancer une consultation simplifiée pour le lot 10 (chauffage) qui était resté sans offre.

Suite à cette phase de négociations, il nous est possible de vous présenter le tableau d'analyse des offres suivant ( [2018-006 Plancher-Bas MOE Presbytere ACT Analyse offres v00.pdf](#) ) tout en précisant que le lot chauffage et le lot charpente sont, à notre sens, économiquement non compatibles avec l'estimation du maître d'œuvre et le budget prévu par la commune.





## Travaux de rénovation du presbytère (2)

Dans ces conditions, il est proposé de déclarer sans suite les offres reçues pour les lots 05 (charpente) & 10 (Chauffage), ceci afin de pouvoir relancer une consultation sur ces deux lots (uniquement); Il s'agit bien d'une déclaration sans suite des lots 05 et 10 pour motif « d'intérêt général » (non-respect de l'estimation budgétaire du lot).

L'ensemble des lots du marché seront alors ensuite choisis simultanément (même si les offres des lots, hors lots 05 et 10) sont figées) après cette nouvelle consultation, lors du prochain conseil municipal.

**VOTE DU CM**





# Ménage à la mairie

En septembre 2018 nous avons résilié le contrat liant la commune à l'entreprise TNI pour la réalisation du ménage à la mairie. Nous avons donc remis en concurrence les entreprises de ménage; les entreprises « HNS » et « Net ECO » nous ont transmis des offres:

[devis HNS mairie.pdf](#): 311,83 € hors vitrerie (vitrerie: 193 € HT par passage, prévu deux fois par an, comme actuellement) – Fournitures incluses (papiers WC, savon, etc. ...), soit 343,99 € HT / mois tout compris.

[Devis NETECO 2.pdf](#) : 352,91 € HT / mois, vitrerie comprise (19 € HT / mois); consommables au réel, en sus.

**VOTE DU CM**







# Question diverse

Autorisation au Maire de demander à la région une subvention pour les travaux de rénovation de l'ancien presbytère (Efilogis, phase travaux).

Nous avons en effet déjà demandé une subvention en phase étude (que nous avons obtenue), nous pouvons maintenant demander aussi pour la phase travaux.

[Conditions-aides-Collectivites-2018.pdf](#)

**VOTE DU CM**





## **Conseil municipal du 19 12 2018**

Bonne soirée et merci à tous !

Bonnes fêtes de fin d'année !

Vœux du maire le 12 01 2019 à 17 heures, salles Brassens.